

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois : 12.50
Six mois : 26.00
Un an : 50.00

Non, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, 15 fr. trois mois.
La France et l'Étranger, les frais de poste en plus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continué, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne... 25 c.
Réclames: " " " 30 c.
Faits divers: " " " 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

EN ÉGYPTE

Les journaux anglais annoncent l'occupation de l'arsenal de Woolwich en pleine activité afin de préparer les éléments nécessaires à une nouvelle campagne en Egypte.

L'Angleterre n'est pas encore définitivement maîtresse au pays du Nil. L'expérience que nous avons faite, pendant trente années sur le sol algérien, démontre péremptoirement que la lutte sera longue, périlleuse; que la victoire — en supposant qu'elle appartienne aux Anglais — leur coûtera de cruels sacrifices en hommes et en argent.

On nous répliqua peut-être que les conditions de combat ne sont plus les mêmes. Il est évident que les inventions modernes ont mis aux mains des Anglais des armes beaucoup plus perfectionnées que celles dont nous disposions sous la monarchie de Juillet et au début de l'Empire.

Mais, il est non moins évident que l'Egypte est, de tous les pays Africains, celui qui a le plus participé au progrès de la civilisation européenne.

Ce pays a eu à sa tête un prince illustre, Méhémet-Ali, qui après avoir longtemps vécu en Europe, essaya, non sans succès, de vaincre l'apathie religieuse de son peuple; de lui persuader que la doctrine fataliste perd les nations comme les individus, en paralysant leur intelligence et en atrophiant leur volonté.

Sous son règne fécond, l'Egypte a marché à grands pas dans la voie de la civilisation. Ses villes principales se distinguent à peine, à ce point de vue, des villes européennes.

Il y a donc fort à parier que les termes du problème ne sont pas changés; si l'Européen a progressé, l'Égyptien n'est pas demeuré stationnaire.

Les difficultés restent les mêmes. Pour bien se rendre compte de cette vérité, il suffit de se rappeler les événements d'hier. Au prix de quels sacrifices les Anglais n'ont-ils pas remporté leurs victoires de l'année dernière!

Leur succès définitif, celui de Tel-el-Kébir, reste aux yeux de beaucoup un succès purement financier, malgré la réception triomphale faite à Londres aux soldats « vainqueurs » et à leur chef le général Wolseley.

L'Angleterre lutait alors dans un pays où le ravitaillement de ses troupes était facile. Maitresse d'Alexandrie et du canal de Suez, elle pouvait renouveler ses effectifs, fournir des vivres et des munitions à ses soldats, organiser le service des ambulances, évacuer ses blessés vers la base de ses opérations.

Il s'agit maintenant de porter son ef-

fort au cœur du désert, et de reconquérir Karthoum, qu'il a fallu abandonner au Madhi et à ses rebelles.

En outre, l'Angleterre ne dispose pas de toutes les troupes que le gouvernement de Juillet avait sous la main pour affermir la conquête de l'Algérie.

On sait que les effectifs anglais sont très-faibles. L'armée se recrute chez nos voisins d'Outre-Manche par des engagements. La conscription est inconnue chez eux. Lorsque les soldats volontaires font défaut, on n'a pas la ressource d'appeler tous les jeunes gens sous les drapeaux.

Les conditions de lutte sont plus désavantageuses pour eux, qu'elles ne l'étaient pour la France en Algérie.

Si le vieux orgueil britannique venait à subir, en Egypte une humiliation aussi grande que chez les Boërs, il y a cinq ans, il n'y aurait pas lieu de s'en étonner. Les Anglais ont presque toujours lutté jusqu'ici contre des peuples barbares, que la civilisation n'avait même pas effleurés; dont l'armement primitif se ressentait lui-même de cette barbarie.

La victoire a été facile. Mais ils s'attaquent aujourd'hui à une nation qui combattit jadis brillamment contre Napoléon lui-même. Les soldats du Madhi ne sont point les fils dégénérés de ces fiers Mamelucks qui étonnèrent les soldats de Bonaparte par leur bravoure et leur stoïcisme.

Si les Anglais subissaient un échec formidable dans les plaines du Soudan, nous n'aurions pas le courage de les plaindre, car la défaite des Anglais serait la restitution à la France de son influence séculaire en Egypte, et consacrerait définitivement notre suprématie sur l'œuvre éminemment française du canal de Suez.

On s'explique, sans peine, que notre patriotisme n'ait qu'à se féliciter d'une solution parfaitement possible, sinon probable.

PIERRE SALVAT.

LE TERRAIN COMMUN

Il se produit en ce moment, à la Chambre, un phénomène qui paraît vivement piquer la curiosité d'un certain nombre de journaux gouvernementaux et leur causer même quelque préoccupation. Sur des questions fort importantes, notamment la crise ouvrière et la révision, la droite et l'extrême-gauche professent ouvertement des opinions identiques et manoeuvrent sur un terrain commun.

Les divers groupes monarchiques s'accordent à dire les groupes révolutionnaires pour demander, non pas une révision partielle de la Constitution, mais la réunion d'une Constituante, qui déciderait souverainement des institutions de la France.

Tandis qu'à gauche on élabore une proposition tendant à faire nommer par la Chambre une commission chargée d'étudier les moyens de venir en aide aux populations laborieuses, la droite, s'emparant de l'idée, a formulé tout à coup une demande analogue, par la voix de M. Calla et de plusieurs de ses amis.

M. de Baudry-d'Asson, dont le nom, par une fortune singulière, a été applau-

di au meeting de la salle Lévis, comme celui du seul homme qui, à la Chambre, s'occupe d'atténuer les souffrances des travailleurs, fait écho aux revendications populaires, en demandant qu'on vote quelques millions au profit des ouvriers sans travail.

Ces divers faits semblent aux amis du gouvernement révéler une coalition menaçante ou, du moins, leurs dissentiments et faisant bon marché de leurs principes, les monarchistes et les anarchistes se donnent la main dans un but de renversement.

Les uns prennent la chose au sérieux; les autres la tournent en raillerie, mais tous, à la façon dont ils en parlent, en semblent inquiets et y voient, en tout cas, pour la majorité, un avertissement qui mérite de n'être pas perdu.

Nous avons lieu de croire qu'ils exagèrent, à plaisir l'importance et la gravité du fait, pour fortifier, s'il est possible, l'unité du parti gouvernemental.

La cohésion des groupes de la majorité est loin d'être assurée. Comme l'ont démontré, dès l'ouverture de la session, plusieurs symptômes significatifs, la Chambre est toujours aussi divisée qu'auparavant. Ce n'est pas pour rien que M. Guichard, président d'âge, et, après lui, M. Brisson, ont fait des appels si pressants à l'union et à la concorde. On sent bien que la discipline, si péniblement obtenue dans certaines circonstances importantes, est précaire et peut se relâcher au moindre incident. Ce serait donc une habile stratégie que de montrer à cette majorité, hésitante et mobile, un ennemi puissant et redoutable contre lequel tout lui commanderait de serrer les rangs et de s'unir, à son tour, dans une résistance d'intérêt public.

Le moyen a toujours réussi quand on a pu l'employer. Il est évident qu'on le tente aujourd'hui et qu'on cherche à faire, du rapprochement accidentel des extrêmes, un péril politique et social.

C'est, à nos yeux, une exagération manifeste. Malgré les coïncidences qui identifient, à l'heure actuelle, l'action des groupes de droite et celle des groupes de gauche, il n'y a entre eux aucune coalition ni aucun accord. C'est la force des choses qui les place sur un terrain commun; mais de pacte entre eux, il n'en existe certainement point et il ne peut en exister d'aucune sorte.

On ne saurait s'étonner que les impérialistes, fidèles à leur doctrine plébiscitaire, appliquent à la révision de la Constitution et réclament une Constituante, comme le font les démocrates radicaux, logiques avec leur principe absolu de souveraineté populaire.

Il est également tout naturel que les royalistes, qui ne voient de salut que dans le retour de la monarchie, ne veuillent pas d'une révision partielle et limitée, qui ne rétablirait rien, et demandent la révision intégrale, comme le font les révolutionnaires, qui veulent en faire sortir une nouvelle Constitution.

De même, comment peut-on trouver étrange que, devant la crise incontestable du travail et de l'industrie, la droite fasse écho à la gauche pour en rechercher les causes et étudier les remèdes? C'est ici, avant tout, une question d'humanité et non de parti. Ce ne sont pas les extrêmes seuls qui devraient avoir l'initiative de cette étude d'intérêt économique et social, mais la Chambre entière, et, quand elle a repoussé, au lieu, par esprit de parti, la proposition

de M. Calla, elle a commis une faute grave et a manqué à son devoir.

Dans tout cela, il n'y a pas ombre de coalition. Les partis extrêmes, si, par hasard, ils se trouvent manoeuvrer ensemble, ne se font aucune concession et n'abandonnent aucune de leurs visées. Or, ces visées sont trop inconciliables pour prêter jamais à une action commune. Jamais, quoi qu'en puisse prétendre, ceux qui veulent la monarchie, c'est-à-dire l'ordre dans le respect de la loi et de l'autorité, ne pactiseront avec ceux qui veulent l'anarchie, c'est-à-dire le désordre et la révolution.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que des partis profondément divisés sur leurs doctrines se trouvent unis et font campagne ensemble, sans se confondre, dans une occasion particulière. La majorité, avec les divisions si caractéristiques qui en séparent les divers groupes, n'est elle-même qu'une coalition permanente, et, sous ce rapport, elle se peut-être mal venue à protester contre la conjonction fortuite des extrêmes.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Les journaux du gouvernement trouvent étrange que les ouvriers se plaignent, que les commerçants se plaignent, que les entrepreneurs se plaignent, que tous ceux enfin qui font trafic et métier se plaignent. A les entendre, ces braves, ces doléances ne sont pas fondées. La situation économique, loin d'empirer, s'améliore. C'est ainsi que la République française ose écrire :

« Le relèvement de la fortune publique a commencé... »

Le Temps, qui devrait tenir à sa réputation de journal sérieux, écrit de son côté :

« Nous apprenons que le ministre de l'intérieur a fait procéder à une enquête auprès des syndicats ouvriers sur l'état économique de la capitale. »

Il en résulte que, sans être absolument brillante, la situation est bien plus favorable que l'année dernière, à pareille époque, contrairement à ce qui se dit dans les meetings.

Puisque le Temps invoque un renseignement officiel, nous ne nous en prendrons pas à lui; mais nous dirons nettement aux commissaires-enquêteurs : l'est absolument faux, attendu que les bilans successifs de importations et des exportations constatent que de trimestre en trimestre, nous achetons plus à l'étranger que nous ne lui vendons; attendu encore que le nombre des faillites a été plus considérable en 1883 qu'en 1882.

Mais en prenant à la lettre même l'affirmation du Temps, y a-t-il vraiment lieu de se féliciter? Car enfin, dire que les affaires vont mieux à l'heure présente qu'il y a un an, cela ne prouve pas qu'elles aillent bien, puisqu'il y a un an elles allaient fort mal. Et voyez comme le Temps est logique: pendant qu'à la première page, il déclare que tout va bien, à la troisième, il nous donne, sur les grèves de Marseille et de Saint-Etienne, des renseignements qui prouvent le contraire.

LA PROPOSITION CALLA

Nous avons déjà dit que dans la séance de la Chambre du 14 janvier, M. Calla, député de la droite, avait déposé une

proposition tendant à nommer une commission de trente membres, chargée de faire un rapport sur les mesures à prendre pour améliorer la situation des ouvriers dans les villes et les campagnes, et que cette proposition avait été rejetée.

Nous extrayons de l'Officiel le passage relatif au dépôt de ce projet de résolution.

M. LE PRÉSIDENT. La parole est à M. Calla pour une proposition en faveur de laquelle il demande la déclaration d'urgence.

M. CALLA. Je demande à la Chambre la permission de lui donner lecture d'une proposition de résolution, que j'ai l'honneur de déposer, en mon nom et au nom d'un certain nombre de mes collègues de la droite, et pour laquelle nous demandons la déclaration d'urgence.

Il nous a paru qu'au début de cette session, il était de notre devoir d'envisager la gravité et l'étendue de la crise industrielle et commerciale qui sévit dans notre pays, et qui, à Paris notamment, s'est singulièrement aggravée durant l'année qui vient de finir. (Mouvements divers.) En présence de la gravité de cette crise, le pays ne saurait se contenter des déclarations d'intérêt qu'elle suscite dans les Chambres. Nous estimons qu'il est de notre devoir de nous mettre à l'œuvre immédiatement pour y apporter les remèdes nécessaires. (Très-bien! très-bien! à droite.)

J'espère que nous serons tous d'accord dans ces sentiments, malgré le peu d'empressement qu'il m'a montré tout à l'heure M. le président du conseil, répondant à l'honorable M. Haëntjens, à voir discuter l'interpellation de M. Langlois sur la politique économique du Gouvernement. (Très-bien! à droite.) On nous disait tout à l'heure, sur les bancs de la majorité: Préparez-nous quelques choses. Nous nous empressons, quelques-uns de nos collègues et moi, de répondre à ce désir par le dépôt de cette proposition, pour laquelle nous avons l'honneur de demander l'urgence: « Une commission de trente membres... (Exclamations diverses.)

Plusieurs membres. De trente-trois! » M. CALLA. Pardon! de trente membres... sera nommée au scrutin de liste. Cette commission devra, dans un délai de quinze jours, faire un rapport sur les mesures à prendre pour atténuer les effets de la crise qui frappe les populations ouvrières des villes et des campagnes. (Exclamations diverses à gauche et au centre. — Applaudissements à droite.)

M. LE PRÉSIDENT. — Il y a une demande de scrutin sur la proposition d'urgence. Elle est signée par MM. le baron Dufour, de Lanjuinais, Haëntjens, de Maillé, Jolibois, Ollivier, des Rotours, Boyer, Villiers, Laroche-Joubert, Arthur Legendre, de Mun, Plichon, Le Roux, Calla, Deson de Saint-Aignan, le comte de Kergerlay, Lerois, etc.

Il est procédé au scrutin. La proposition est rejetée par 230 voix contre 143, sur 373 votants.

LETTRES DU TONKIN

On écrit de Hai-Phong, 3 décembre 1883, à la France:

Les événements se précipitent ici avec une rapidité effrayante et notre complète inaction prouve bien que nous ne sommes pas en nombre suffisant pour faire face à l'orage qui nous menace de toutes parts. Autour d'Hanoi nos soldats ont fait quelques reconnaissances; mais nous n'osons pas attaquer.

Je ne cesserais de vous répéter que cette circonspection de la part de l'amiral Courbet est dictée par la prudence la plus élémentaire puisqu'avec les forces qui à sa tête nous ordonnent, il ne peut attaquer Bac-Ninh sans s'exposer à un échec sérieux; malheureusement notre inaction, bien que forcée du reste, est con-

sidérée, par les Chinois et par les Annamites également, comme un signe de faiblesse, et non seulement les troupes chinoises nous rassurent de plus en plus dans Hanoi et dans chacun des points du delta que nous occupons, mais encore les Annamites de Hué reprennent courage et, parce que le dernier traité avec l'Annam n'a pas encore été soumis à la ratification des Chambres, ils se figurent qu'en présence des préparatifs de guerre de la Chine, nous abandonnerons le Tonkin.

Ne soyez donc pas étonnés d'apprendre qu'à la cour de Hué, on entretient des relations directes avec la cour de Pékin, et que, si nous tardons encore à frapper un grand coup au Tonkin et en Chine, nous n'obtiendrons jamais l'exécution de ce fameux traité, autour duquel on a fait tant de bruit en France. Je vous donnerai tout à l'heure la preuve de ce que j'avance, à propos du gouverneur de Hong-Hai, qui a été exécuté ces jours-ci à Hai-Phong, après avoir fait avec nous les plus complaisants.

La semaine dernière, M. le commissaire civil ayant été informé par un espion que le gouverneur de Hong-Hai faisait passer des armes et des vivres aux troupes chinoises occupant Bac-Ninh, en prétextant l'amiral Courbet, et aussitôt il fut décidé entre eux que ce point serait occupé. Dans la nuit même, l'avisio le Lynce appareilla pour cette ville avec trois cents hommes d'infanterie de marine et de tirailleurs annamites, commandés par le chef d'escadron Dulieu; nous avions également 2 pièces de 4, que les artilleurs étaient obligés de traîner.

Arrivé en vue de Hong-Hai, vers cinq heures du matin, la colonne se met en route dans le plus grand silence et, trois-quarts d'heure après, la ville était occupée sans que nous ayons eu à regretter la mort d'un de nos hommes. Deux jours après l'occupation de la ville, nous étions obligés de l'évacuer, après y avoir détruit tous les ouvrages de défense; le trop petit nombre d'hommes du corps expéditionnaire ne nous permet pas de disséminer nos forces sur beaucoup de points, alors que les gros des troupes chinoises est massé à Bac-Ninh.

Nous avons trouvé à Hong-Hai 40 canons en fonte qui ont été encloués, de assez grande quantité de munitions de guerre, du soufre, du salpêtre, des machines à fabriquer la poudre et 40,000 livres de salpêtre de saignée. Le gouverneur de Hong-Hai a été reconduit à Hanoi ainsi que son intendant; ils ont été exécutés tous les deux, après avoir reconnu qu'ils avaient fait passer de l'argent et des vivres à l'armée chinoise et qu'ils n'avaient agi que d'après des ordres formels donnés par la cour de Hué.

Que dire encore de la nouvelle de la prise de Sontay et de l'évacuation des troupes chinoises? Mensonges, mensonges. Vous ne sauriez vous faire une idée du profond découragement que cause ici une semblable conduite: Oser mentionner dans des circonstances pareilles, quand il y va de la vie de plusieurs milliers d'hommes, de notre prestige et de notre honneur. A l'heure actuelle, l'attitude du gouvernement chinois est telle qu'il est préférable de renoncer au Tonkin, si nous ne nous décidons pas à faire la guerre à la Chine. Chaque jour, des navires battant pavillons anglais portent des troupes chinoises à Canton; l'amiral Meyer le sait aussi bien que tous ceux qui habitent ces pays; notre gouvernement le sait donc aussi; pourquoi hésiter

FEUILLETON DU 18 JANVIER 1884 — 54 —

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier

PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

C'était une ombre odieuse : En Angleterre, il lui restait à peine de quoi payer son passage. Il arrivait à Valparaiso, dénué de tout. Il travaillait comme manoeuvre pour vivre. Cela dura trois ans.

Le désespoir le pressait; il tombait malade; il se voyait mourant sur un lit d'hôpital; mais la mort ne voulait pas de lui; il guérissait. — Il avait une idée fixe : revenir en France!

Une certaine somme lui était nécessaire, pour payer le trajet, d'abord ; puis une fois en France pour vivre, et aider sa femme et son enfant, qui devaient être dans la misère. Il n'estimait pas cette somme à moins de dix mille francs. Comment la gagner? A Tahiti, il exerçait une active contrebande; il y rendait et se faisait contrebandier.

Déjà, il avait conquis une partie de son trésor; il touchait au but! Mais, dans une dernière expédition, il était dénoncé par un faux frère, surpris et jeté en prison. Au bout de quatre ans, il en sortait ruiné. C'était à recommencer! Forcé de quitter le littoral, il s'associait à une troupe de chercheurs d'or. On partait plein d'espérances; au prix de fatigues et de privations sans nombre, on récoltait la misère!

L'année suivante, nouvelle expédition: des peuplades demi-sauvages leur donnaient la chasse; l'expédition était faite prisonnier; mais, tandis qu'on délibérait sur son sort, il parvint à s'échapper avec un de ses compagnons. — Ils se réfugièrent dans les Andes, arrivèrent au Rio-Negro, puis s'égarèrent dans les pampas. Ils atteignirent enfin Buenos-Ayres, où ils parvenaient, à force de temps et de travail, à monter un petit commerce d'articles de France: nouveautés, modes, quincaillerie et jouets d'enfants. Les affaires prospéraient. — Deux ans plus tard, le mineur légua, en mourant, à l'ami, devenu son ami, sa part dans l'association. L'ami se trouvait ainsi à la tête de quinze mille francs: c'était plus que la somme qu'il s'était fixée... Plus d'hésitation! Il partait sans retard. — C'est ainsi qu'il arrivait au Havre. Et, alors, cette rencontre avec Lentague, ce vol infâme, — puis ces trois mois de démarches incoherentes, inutiles, — son désespoir et son déclin.

Maheurtier avait écouté ce long récit avec émotion.

— On parle d'émigration, dit-il; il me semble que ceci peut déjà compter pour quelque chose: Dix-sept ans d'une pareille existence!

— Je ne me plains pas, dit Iriel, j'ai mérité mon sort.

— Il ajouta que tout cela n'était rien de plus que cette affreuse inquiétude qui l'avait rongé pendant son long exil: pas de nouvelles de sa femme et de son enfant! — Et maintenant, malgré ses actives recherches, il n'était pas plus avancé qu'autrefois; il ne savait rien!

Maheurtier ne pouvait lui fournir aucune indication; mais il lui proposa d'en demander à la Préfecture de police.

Iriel le supplia de n'en rien faire. — Soyez tranquille, dit Maheurtier, je m'arrangerai de façon à ne pas vous compromettre. D'ailleurs, il faut que ce Lentague soit arrêté.

— Oh! non, non... s'écria Iriel; qu'importe Lentague? Il me déconcerterait. On saurait que je suis rentré en France, on se mettrait à ma poursuite.

— Alors, que comptez-vous faire? — Continuer mes recherches, seul, j'ai bien peu par vous rencontrer, vous! c'est de bon augure. Si, de votre côté, vous apprenez quelque chose, soyez assez bon pour me le communiquer. Je vous ferai connaître ma retraite.

— Votre retraite! Mais j'espère bien que vous n'allez pas me quitter.

— Comment!

— J'entends que vous restiez avec moi... à moins pourtant que cela ne vous contrarie.

— Mais ce n'est pas possible, s'écria Iriel. Qui! vous consentirez?... Je serais là, près de vous à chaque instant... et vous me verriez sans colère, sans répugnance! Mais vous oubliez donc!

fatigué, souffrant; et les affaires m'excellent. J'ai besoin d'un homme en qui j'ai confiance.

— En qui vous avez confiance!... répéta Iriel étonné. Et il regardait Maheurtier en se demandant si ce n'était pas là une sanglante ironie.

— Oui, en qui j'ai confiance, insista gravement celui-ci; et cet homme, ce sera vous, si vous le voulez bien.

— Non, je ne le veux pas!... non! s'écria Iriel; c'est impossible!... Mais vous ne craignez donc pas que je vous trahisse encore?... Vous ne me connaissez donc pas!

— C'est précisément parce que je vous connais, que je vous fais cette proposition. Me tromper maintenant, ce serait d'un misérable, et vous n'en êtes pas un. Voyons, ajouta Maheurtier, en souriant, qui donc trouverai-je qui soit plus disposé à se dévouer pour moi!

— Oh! s'écria Iriel, je donnerais pour vous non sang, ma vie, et ce ne serait pas assez pour racheter mon crime!

— Voilà qui est entendu. Et maintenant, vous serez en sûreté ici plus que partout ailleurs; il n'est guère probable que la police s'avise de vous chercher chez moi.

— O Dieu, non!... Comment imaginer!... Moi qui vous ai trahi, volé... vous m'offrez un refuge!... J'ai cru tout à l'heure que c'était une dévotion... Non, vous parlez sérieusement... Que voulez-vous que je fasse!

Et, s'exaltant de plus en plus, Iriel demandait des circonstances qui permettent de montrer son dévouement, de se sacrifier. Ce n'était plus le même homme: cette main qui s'était tendue vers lui, ce parlait, cette bonté, cette confiance, cette

tout cela le rajournant de vingt ans, le relevait à ses propres yeux; il se sentait purifié. Son âme, à long terme comprimée sous la crainte et la honte, s'épanouissait maintenant; une existence nouvelle s'ouvrait devant lui; il reverrait sa femme et son fils; à eux aussi il demanderait pardon; mais... l'accorderaient-ils, ce pardon?

— Ce doute, qui lui vint tout à coup, l'assombrit et lui fit baisser la tête.

Maheurtier chercha à le ranimer en lui racontant l'interrogatoire de Clémence auquel il avait assisté autrefois.

— Bien certainement, dit-il, elle vous avait déjà pardonné. Et depuis, quoi qu'elle ait pu souffrir à cause de vous, ses sentiments n'ont pas changé, j'en répondrais.

— C'est possible, fit Iriel! Oui! elle est assez généreuse pour cela.

Et tout attendri, il se mit à exalter la bonté de Clémence, son courage, sa tendresse pour lui. Il dit combien il avait été heureux pendant les premières années de leur mariage, avant son crime. C'était des souvenirs ineffaçables.

Maheurtier, en l'écoutant, semblait plongé dans de douloureuses réflexions.

— Oui, dit-il tristement et comme répondant à sa propre pensée plutôt qu'aux paroles d'Iriel, vous êtes heureux, vous, ou vous n'êtes!

VI

Ces paroles de Maheurtier surprisrent Iriel; mais il ne comprit que plus tard ce qu'elles renfermaient de douleur et d'amertume.

(A SUIVRE)